

VMS
AMS

Verband der Museen der Schweiz
Association des musées suisses
Associazione dei musei svizzeri



Musées et patrimoine immatériel

En dialogue avec les détenteurs et les détentrices de traditions





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

La présente publication a été financée par l'Office fédéral de la culture dans le cadre d'un projet de promotion du patrimoine culturel immatériel en plusieurs volets.

Impressum Auteure : Cornelia Meyer | Conseils : Nora Baur, Daniel Furter, Régis Huguenin-Dumittan, Saskia Klaassen Naegeli, Stefan Koslowski, Marc Limat, Gaëtan Morard, Isabelle Raboud-Schüle, Moreno Raselli, Anton Reisacher, Therese Schalienbrand, Tamara Suter, Adélaïde Zeyer | la p. 7 se base sur les p. 74 et 75 de la publication *Museums and Intangible Cultural Heritage, Towards a Third Space in the Heritage Sector, 2020* | Rédaction : Anne-Laure Jean | Direction de projet : Katharina Korsunsky | Traduction : Scriptum | Relecture : Fabienne Aellen, Julie Weidmann | Graphisme : Martina Lauterbach | Crédits photographiques : couverture recto en haut et p. 11 en bas, en petit : Musée valaisan des bisSES ; couverture recto au milieu et p. 13 en haut : Schweizer Holzbildhauerei Museum, photos : Markus Flück ; couverture recto en bas et p. 12 en bas, en grand : Archäologie und Museum Baselland, Liestal ; p. 2 et 13 en bas : Museum Neuthal Textil- und Industriekultur ; p. 4 et p. 10 en haut, en grand : Museum Schloss Burgdorf, photos : Daniel Furter ; p. 7 : Musée valaisan des bisSES, photo : De Lalouvière ; p. 8, 12 en petit et p. 15 : Museum.BL, photos : Georgios Kefalas ; p. 9 : Musée international d'horlogerie, photo : A. Henchoz ; p. 10 en haut, en petit : Museum Schloss Burgdorf, photo : Jan Geerk ; p. 10 en bas : Musée gruérien photos : Andrew Cuthbertson ; p. 11 en haut, p. 14 et couverture verso : Musei Valposchiavo ; p. 11 en bas, en grand : Musée valaisan des bisSES, photo : Yves Magat ; p. 12 en haut, en grand : Musée international d'horlogerie, photo : V. Savanyu ; p. 12 en haut, en petit : Musée international d'horlogerie, photo : N. Waltefaugle | © 2023 Association des musées suisses et auteure du texte | ISBN : 978-3-900607-69-4 | Cette publication est disponible en allemand, en français et en italien.

Le patrimoine culturel immatériel : un domaine d'action passionnant pour les musées

Le patrimoine culturel immatériel comprend les traditions, les connaissances, les savoir-faire et les pratiques transmises de génération en génération et pratiquées au sein d'une communauté, d'un groupe ou par des individus. Ces formes d'expression culturelle sont dynamiques : elles se voient soumises à des processus de changement et donc en évolution permanente. Le patrimoine culturel immatériel transmet et fonde l'identité, il renforce la cohésion sociale et il est l'un des creusets de la diversité culturelle.

Le patrimoine culturel immatériel est étroitement lié au patrimoine matériel et interagit donc avec les collections des musées. La collaboration entre les musées et les détenteur/trice-s du patrimoine culturel immatériel contribue à la conservation, à l'entretien, à l'étude et à la documentation des collections des musées. Il est en effet possible de collecter les histoires inhérentes aux objets et d'expliquer leur contexte et leur évolution au fil du temps.

Cependant, le patrimoine culturel immatériel n'est pas seulement important pour les collections et leur documentation : il peut aussi être intégré dans le travail des musées indépendamment des objets. En effet, le dialogue avec les détenteur/trice-s du patrimoine culturel immatériel ouvre un large éventail de possibilités pour renforcer la pertinence sociale des musées. La prise en compte de ce patrimoine permet une vision plurielle des pratiques culturelles, elle encourage la participation culturelle et favorise une pratique muséale participative. En le valorisant, en le divulguant et en lui offrant un espace, les musées contribuent de manière significative à sa reconnaissance, à sa transmission et à son développement. Réciproquement, en coopérant avec les musées, les détenteur/trice-s du patrimoine culturel peuvent contribuer à le maintenir, voire à le consolider.

Les formes de collaboration entre les musées et les détenteur/trice-s du patrimoine culturel immatériel vont de l'échange de connaissances et compétences à la cocréation. Les musées bien ancrés localement qui élaborent un programme muséal de manière participative ou qui associent les détenteur/trice-s de patrimoines immatériels à la conservation et à l'entretien de leur collection deviennent des lieux d'échange et de rencontre. La valorisation du patrimoine culturel immatériel est au cœur de cette démarche. Un processus de travail partagé génère un réservoir d'idées qui permet la mise en œuvre de nouvelles activités muséales.

Cette brochure a pour objectif de motiver les musées de tous types à explorer le potentiel créatif du patrimoine culturel immatériel et à l'intégrer dans leur travail. Elle explique comment identifier les détenteur/trice-s de tradition, quelles possibilités et quels défis comporte pour les musées leur confrontation avec ce patrimoine, quelles approches permettent de l'intégrer dans les différentes activités muséales et comment impliquer les détenteur/trice-s dans la gestion des collections. Enfin, des propositions concrètes de mise en œuvre sont présentées à l'aide d'exemples pratiques sélectionnés dans des musées.

Détenteurs et détentrices, praticiens et praticiennes, représentants et représentantes

Les détenteur/trice-s de patrimoine culturel immatériel ne sont pas uniquement les personnes actives – c'est-à-dire les praticien-ne-s –, mais toutes les personnes qui possèdent et transmettent l'héritage culturel au sein d'une communauté. Selon les cas, la communauté des détenteur/trice-s peut être plus ou moins vaste et leurs rôles plus ou moins différenciés. Certaines traditions sont organisées de manière formelle – souvent sous la forme associative – et sont représentées par un comité, mais au-delà des praticien-ne-s elles mobilisent aussi une communauté plus large. Dans la présente brochure, nous utiliserons principalement le terme « détenteur/trice-s ».

Importance pour la société et pour le musée

Le patrimoine culturel immatériel offre des possibilités d'identification et contribue à la vie de la communauté. Il est garant de stabilité et de continuité, ainsi que d'adaptabilité dans le temps. Il représente une mémoire collective qui insère les pratiques traditionnelles dans le présent en les gardant vivantes. Le savoir-faire et la passion des détenteur/trice-s répondent à un besoin social d'authenticité et d'ancrage local. Le patrimoine culturel immatériel est à la fois un gage de sécurité et une source de création et d'innovation. En recourant à des savoirs traditionnels et à des connaissances fondées sur l'expérience, les détenteur/trice-s peuvent contribuer à relever les défis actuels et futurs de la société.

Pour conserver, transmettre et documenter le patrimoine culturel immatériel, les musées sont appelés à créer et à entretenir des réseaux avec les communautés et les détenteur/trice-s concerné-e-s. En offrant un espace au patrimoine culturel immatériel et en se confrontant à lui, les musées peuvent contribuer à le rendre accessible à la société et aux générations futures, et à lui donner de nouvelles impulsions.

Liste des traditions vivantes

Il n'est pas toujours facile d'identifier les pratiques et les savoirs, ni même de trouver leurs détenteur/trice-s. Les listes cantonales et nationales des traditions vivantes, ainsi que celles du patrimoine culinaire suisse, peuvent se révéler utiles à cet effet. *La liste des traditions vivantes*, coordonnée par l'Office fédéral de la culture, recense des exemples de pratiques du patrimoine culturel immatériel déjà reconnues en Suisse. Elle est constamment mise à jour grâce aux propositions des cantons et aux suggestions de la population, et elle peut aussi se référer à des illustrations et à des indications provenant des collections des musées. On trouve des exemples au niveau mondial dans la *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* établie par l'UNESCO.

Interactions entre patrimoine immatériel et patrimoine matériel

Selon l'ICOM, la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel font partie de la définition du musée et doivent donc être intégrées dans la mission et le concept du musée. Les patrimoines culturels immatériel et matériel sont en interaction. Tous les biens culturels immatériels ont besoin d'objets matériels pour être pratiqués, et les détenteur/trice-s de la tradition possèdent des connaissances sur l'utilisation, le but et la signification de ces objets. Les musées offrent une vision globale montrant où et comment ces deux domaines sont liés. Les connaissances des détenteur/trice-s revêtent une grande importance pour les musées. En contrepartie, les connaissances rassemblées par les musées sur le patrimoine culturel immatériel renforcent le contexte historique et culturel et, par conséquent, la conscience que les détenteur/trice-s ont de leur propre patrimoine culturel.



Possibilités et défis pour les musées

La prise en compte du patrimoine culturel immatériel permet aux musées de développer de nouveaux formats. Des détenteur/trice-s doivent pouvoir participer pleinement à ce processus dès le début. Cela suppose qu'elles/ils y soient impliqué-e-s en tant que collaborateur/trice-s – comme conseiller/ère-s, expert-e-s et médiateur/trice-s. Une culture de l'accueil est donc nécessaire de la part de l'institution muséale. La connaissance réciproque exige du temps et une ouverture d'esprit de la part des deux parties : les différents points de vue doivent être reconnus, et les compétences et les formes de coopération définies et réglées.

Gérer la dynamique inhérente au patrimoine culturel immatériel constitue un défi pour les musées. Quelles sont les formes de médiation et de conservation adaptées à ce patrimoine vivant, qui se renouvelle et s'adapte en permanence ? Il n'existe pas de recette indiquant la modalité selon laquelle un musée doit gérer les aspects de pérennité et de variabilité du patrimoine culturel immatériel. C'est seulement en collaborant avec les détenteur/trice-s, grâce à l'expertise, à l'expérience et à la mise en œuvre de ceux-ci et celles-ci, qu'un musée peut prendre en compte la vitalité du patrimoine culturel immatériel. Cette élaboration conjointe implique que les deux parties entreprennent un processus d'apprentissage complexe qui demande du courage, de la flexibilité et du temps.

La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, ratifiée par la Suisse en 2008, est un instrument pour la reconnaissance des savoirs et des savoir-faire humains transmis de génération en génération, et pour la sensibilisation à leur importance aux niveaux local, régional et international. La convention considère que le patrimoine culturel immatériel est en constante évolution et qu'il vit grâce à ses détenteur/trice-s, qui doivent être reconnu-e-s. Toutes les initiatives et toutes les mesures de conservation doivent être mises en œuvre avec l'accord et la participation des communautés concernées. Selon la convention, le patrimoine culturel immatériel recouvre les domaines suivants :

- Les traditions et expressions orales, par exemple : les chants traditionnels, les légendes ou les contes.
- Les arts du spectacle, par exemple : la musique traditionnelle, le théâtre, la danse, les spectacles de masques ou de marionnettes.
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs, par exemple : les fêtes saisonnières, les cortèges et processions, les coutumes de carnaval ou les jeux.
- Les connaissances et pratiques relatives à la nature et à l'univers, par exemple : les médecines traditionnelles ou les connaissances agricoles.
- Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, par exemple : les travaux traditionnels du bois, de la terre, du métal, du cuir, du verre, du papier, de la pierre ou des textiles.

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, dite Convention de Faro (2005), que la Suisse a ratifiée en 2019, offre un cadre pour l'implication de la société civile dans le domaine du patrimoine culturel. L'objectif est de faciliter la coexistence de différentes communautés, de développer un sentiment d'appartenance, de renforcer la démocratie et d'assumer une responsabilité partagée pour un développement durable. Le patrimoine culturel immatériel et ses détenteur/trice-s peuvent jouer un rôle essentiel dans ce processus.

Points de contact

Les détenteur/trice-s du patrimoine culturel immatériel peuvent collaborer, participer et cocréer de différentes manières dans le cadre du musée. En pratiquant une collaboration paritaire, il est possible d'offrir des connaissances de base sur des contextes professionnels, scientifiques ou historiques. Par exemple, les détenteur/trice-s de projet peuvent s'impliquer dans les domaines suivants :

Acquisitions et donations

Identifier les objets importants et exemplaires pour le patrimoine culturel immatériel concerné et faire des propositions d'acquisition ou de donation.

Conservation et restauration

Contrôler et, le cas échéant, confirmer l'authenticité des objets du patrimoine culturel immatériel présents dans le musée.

Contribuer aux connaissances sur la conservation adéquate des objets.

Recherche et documentation

Vérifier le contenu des recherches effectuées par le musée, compléter éventuellement les données et contribuer à la documentation en fournissant d'autres informations et d'autres connaissances.

Expositions

Proposer et élaborer des thèmes d'exposition.

Médiation et formation

Faire connaître le patrimoine culturel immatériel au personnel des musées et aux visiteur/euse-s dans le cadre d'ateliers et d'offres de médiation.

Communication

La communication avec l'extérieur doit avoir lieu de manière coordonnée.

Le musée a un rôle de documentation du patrimoine culturel immatériel : il archive des documents écrits et audiovisuels sur les différentes pratiques, les intègre dans les collections et les fait connaître au public. Tout cela a lieu en concertation et avec l'accord des détenteur/trice-s. En tant qu'institution de recherche, le musée peut également transmettre une vision plurielle des traditions. En documentant et en transmettant des perspectives historiques, il peut enrichir les connaissances des détenteur/trice-s et de la société, et mettre en évidence les transformations qui se sont produites au cours du temps.

Le musée a pour mission de préserver le patrimoine matériel sur le long terme et d'assurer son intégrité. La manière de concilier cette mission avec le souhait des détenteur/trice-s d'intégrer activement les objets des collections muséales dans leurs pratiques doit faire l'objet d'une réflexion commune. Les points de vue et les besoins, parfois diamétralement opposés, nécessitent en effet l'élaboration d'une solution commune.

Accès par types de musée

Le patrimoine culturel immatériel est présent dans tous les types de musées. La liste suivante donne quelques exemples d'accès et de points de contact possibles par types de musée :

- Grâce à leur ancrage régional, les musées d'histoire et d'artisanat, ainsi que les musées locaux, sont généralement habitués à intégrer le patrimoine culturel immatériel. L'artisanat local, les fêtes et les coutumes locales, la vie associative et la cuisine traditionnelle sont des thèmes d'exposition particulièrement appréciés.
- Les musées d'ethnographie et d'art populaire, avec leurs collections relatives à des cultures diverses, sont eux aussi en contact étroit avec le patrimoine culturel immatériel. Afin de préserver la pluralité et la diversité des voix, et de dépasser les schémas de pensée habituels, il est important d'impliquer les détenteur/trice-s de ces différents patrimoines dans une démarche inclusive.
- Le patrimoine culturel immatériel permet aux musées d'histoire naturelle d'intégrer des connaissances traditionnelles, par exemple sur les thèmes de la durabilité et de la biodiversité. Un lien avec le patrimoine immatériel peut aussi être établi en dehors du musée, dans le cadre d'excursions et de manifestations dans la nature.
- Les artistes contemporains intègrent ou interprètent souvent de manière novatrice le patrimoine culturel immatériel dans leur travail. Les musées d'art peuvent favoriser ce dialogue et cette transmission entre les détenteur/trice-s de la tradition, les artistes et le public. En outre, ils peuvent, par exemple, s'intéresser aux connaissances artistiques traditionnelles sur l'origine ou la production de couleurs et de matériaux, et – toujours en collaboration avec les détenteur/trice-s – à la pratique et au développement du patrimoine immatériel tel qu'il est représenté dans les œuvres d'art.
- Dans les musées dédiés à la technologie, à l'industrie ou aux usines, l'immatériel se manifeste en particulier dans les connaissances techniques, dans les fonctionnements des machines, ainsi que dans l'approche créative de la conception des produits, mais également dans l'organisation du travail, la gestion des dangers dans ces (anciens) secteurs professionnels, et dans les dimensions socioculturelles de la vie ouvrière (d'autrefois).





Collaboration

La prise en compte du patrimoine culturel immatériel s'étend à tous les domaines d'activité des musées. Chaque projet requiert des conditions spécifiques et des formats adéquats. Il revient conjointement aux musées et aux détenteur/trice-s d'identifier ces conditions et de développer les modalités optimales de mise en œuvre de ces formats. Voici quelques aspects dont les musées doivent tenir compte dans le cadre de cette collaboration :

Identification

Les personnes impliquées dans le patrimoine culturel immatériel le sont à des degrés divers : comités formels, organisateur/trice-s, praticien-ne-s régulier/ère-s ou occasionnel-le-s, public actif, détenteur/trice-s de longue date ou récent-e-s. Il convient d'identifier toutes ces personnes. Pour qu'une équipe de projet soit efficace, il faut qu'elle comprenne des personnes engagées parmi les praticien-ne-s, tout en ménageant de la place à d'autres acteur/trice-s de la communauté et à la complémentarité de leurs rôles. Qui parle au nom de qui ? Les tensions et les divergences d'opinions éventuelles au sein du groupe des détenteur/trice-s doivent être reconnues et résolues.

Coopération

Ce n'est qu'en étroite collaboration avec les détenteur/trice-s du patrimoine culturel immatériel qu'un musée peut élaborer les formats dont il a besoin : en effet, ces personnes connaissent non seulement la manière dont le patrimoine est vécu et exercé, mais aussi son contexte d'origine et la façon dont il peut évoluer. En outre, les détenteur/trice-s disposent souvent de connaissances approfondies et peuvent apporter des informations sur la manière dont les aspects matériel et immatériel de leur patrimoine peuvent être collectés, documentés et conservés. Avant d'entamer une coopération, il convient de déterminer la valeur ajoutée de celle-ci pour le musée et pour les détenteur/trice-s. Les besoins doivent ensuite être clarifiés de manière transparente, les responsabilités et les compétences être définies. Le musée doit remplir son rôle de lieu de documentation et de médiation culturelle, tout en définissant les limites dans lesquelles il opère.

Participation

La participation représente davantage qu'une implication ponctuelle. Pour que la collaboration soit réussie, il faut une préparation commune minutieuse et une participation paritaire. La participation peut être mise en œuvre à différents niveaux : de l'apport d'informations et conseils jusqu'à la mobilisation et à la réalisation pratique. Les domaines d'intervention vont du suivi des collections aux projets de médiation en passant par la programmation des expositions. Dans la mesure du possible, la participation comprend une implication dans la phase conceptuelle, ainsi que la mise en application d'un savoir-faire en matière de conservation, de documentation et de médiation.

Temps

Pour que la collaboration soit productive, il faut que les participant-e-s se donnent suffisamment de temps pour faire connaissance et pour instaurer un climat de confiance. La recherche sur le patrimoine culturel immatériel est un processus souvent tortueux, exigeant de la flexibilité et une ouverture à la nouveauté. Le calendrier complet doit être établi, approuvé et respecté par tous les membres impliqués.

Respect

La base de la collaboration entre les musées et les détenteur/trice-s réside dans l'estime et la confiance mutuelles. La conception, la discussion et la mise en œuvre d'un projet sont des activités conjointes qui nécessitent de l'empathie et des interactions respectueuses menées sur un pied d'égalité. Aucun jugement de valeur ne doit être porté dans le domaine du patrimoine culturel immatériel : aucune pratique n'est meilleure ou moins intéressante qu'une autre. Pour les détenteur/trice-s, leur pratique a toujours une grande valeur et doit être respectée en conséquence.

Honoraires

Le fait que le patrimoine culturel immatériel soit une profession ou un hobby joue un rôle dans la rémunération à laquelle ont droit les détenteur/trice-s qui collaborent avec le musée. Dans tous les cas, les personnes concernées doivent être récompensées pour leur temps et leur engagement. Pour les professionnel-le-s, la perte de temps de travail doit également être prise en compte. Le montant et le type d'indemnisation doivent être fixés dès le départ et font donc partie de la discussion sur la valeur ajoutée pour les détenteur/trice-s.

Droits d'auteur

Dans la collaboration avec les détenteur/trice-s de patrimoine culturel immatériel, il faut tenir compte de la question des droits d'auteur, qui doivent être déterminés, précisés en conséquence et, le cas échéant, rémunérés. Si une vente est prévue dans la boutique du musée, les détenteur/trice-s peuvent y contribuer en fournissant des produits authentiques. Tout produit de merchandising doit être développé conjointement, et les recettes qui en découlent doivent profiter de manière égale aux détenteur/trice-s et au musée.





Renoncer aux objets : le seul patrimoine culturel immatériel

Museum Schloss Burgdorf

En 2023, à l'occasion du 750^e anniversaire de la *Charte de liberté*, le Musée du château de Berthoud a organisé une exposition où le patrimoine culturel immatériel musical était utilisé pour engager une réflexion sur la notion de liberté. L'exposition *Liberté ! Une approche musicale* a été développée en collaboration avec des chœurs et des groupes musicaux des environs selon un modèle participatif. Au cours d'ateliers organisés au préalable, le musée et les détenteur/trice-s se sont interrogé-e-s sur la signification du mot « liberté » au niveau personnel et dans la musique, en essayant d'identifier les chants traditionnels sur ce thème qu'ils/elles aimeraient chanter. La réponse unanime a été que le chant libère, qu'il donne de la force et rend heureux. L'espace d'exposition devait également diffuser cet état d'esprit : éveiller chez les visiteur/euse-s un sentiment de liberté, tout en les incitant à réfléchir à cette notion. Pour les détenteur/trice-s de tradition, il était surtout important que l'espace soit dépourvu d'objets : pour cette raison, seuls des écouteurs ont été installés pour permettre d'écouter les chants et de courtes explications également enregistrées. En outre, les visiteur/euse-s ont été invité-e-s à chanter leurs propres idées sur le thème de la liberté dans une boîte insonorisée. Un ingénieur du son créera une nouvelle chanson sur la liberté à partir de ces contributions.



Avec les détenteurs et les detentrices, ici et maintenant

Musée gruérien, Bulle

Le Musée gruérien a lancé en 2018 un projet de coopération dans le cadre de l'exposition biennale de l'Association suisse du papier découpé. La nouveauté a été que le musée a imposé un thème urbain que les participant-e-s devaient traiter, afin de leur permettre de sortir du cadre conventionnel majoritairement suivi jusque-là. Le jury a sélectionné les travaux les plus créatifs parmi ceux qui lui ont été présentés, à raison d'une seule œuvre par participant-e, afin de valoriser la pluralité des interventions. Il en a résulté l'exposition *La vie en ville*. Pour l'occasion, le musée a présenté quelques témoins de l'histoire et de la technique du papier découpé : des recherches préalables dans la collection et la documentation ont montré que les sujets pouvaient être très variés et qu'ils avaient évolué au cours des deux cents dernières années. En outre, les nouveautés – comme la création de dessins animés ou d'applications pour smartphones – ont trouvé place dans l'exposition : une approche moderne qui s'adressait également aux jeunes générations et qui a contribué à donner un nouvel élan à l'art du découpage traditionnel.



Quand l'agronomie, l'artisanat et l'art culinaire vont de pair

Musei Valposchiavo, Poschiavo

Le sentier didactique *Dal campo alla tavola* réunit à Poschiavo les détenteur/trice-s de différentes formes de patrimoine culturel immatériel. À l'initiative de la direction du musée, un réseau complexe a été créé autour d'un plat traditionnel de la région, les *pizzoccheri*. Ce projet a débuté il y a plus de quinze ans dans le domaine agronomique, lorsque la culture du sarrasin, autrefois importante, a été réintroduite avec succès dans le Valposchiavo. Cette pseudo-céréale est transformée dans un moulin des environs, en appliquant un savoir-faire ancestral. La farine obtenue est commercialisée comme produit local, mais elle est également utilisée pour la préparation de *pizzoccheri* dans la Casa Tomé, un bâtiment historique appartenant au musée. Les visiteur/euse-s peuvent donc suivre le sarrasin « depuis le champ jusqu'à la table ». Le musée présente dans ses expositions les connaissances de base sur les différentes pratiques, ainsi que les objets utilisés. En travaillant ensemble, les agriculteur/trice-s, les bénévoles et les habitant-e-s de la région ont réussi à préserver les connaissances traditionnelles et à les transmettre aux détenteur/trice-s, aux personnes intéressées et aux visiteur/euse-s du musée.



Le patrimoine culturel immatériel favorise l'écologie et le tourisme

Musée valaisan des bisses, Botyre

La tradition valaisanne des bisses réunit différents biens culturels immatériels. D'une part, ces systèmes d'irrigation exploités depuis des siècles relèvent d'un savoir-faire artisanal – comme la construction des bisses –, mais ils participent aussi d'une gestion durable de la nature et d'une forme d'association socio-économique d'utilisateur/trice-s et d'exploitant-e-s appelée « consortages ». Pour le Musée valaisan des bisses, la coopération avec les détenteur/trice-s de traditions est fondamentale. Il conçoit explicitement ses missions comme étant tournées aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur : d'une part, il se considère comme une institution scientifique qui conserve et étudie l'histoire et la signification de ce patrimoine culturel immatériel, ainsi que ses modalités de fonctionnement ; d'autre part, il propose aux visiteur/euse-s intéressé-e-s des visites guidées des bisses environnants. Cette présentation globale des connaissances et des pratiques liées aux bisses permet de sensibiliser les visiteur/euse-s à ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération et d'œuvrer pour un tourisme durable.





Collaboration avec des horlogers et horlogères

Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds

Dès son ouverture en 1974, le Musée international d'horlogerie (MIH) a intégré dans son parcours d'exposition un centre de restauration de montres anciennes. Deux horloger/ère-s-restaurateur/trice-s font partie de l'équipe permanente et enseignent leur métier aux stagiaires et aux apprenti-e-s, sous les yeux des visiteur/euse-s. En outre, des horloger/ère-s externes à l'institution sont régulièrement impliquée-s dans des projets du musée pour expliquer la complexité de leur métier. De plus, le MIH propose des visites d'ateliers plusieurs fois par an. Depuis que les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont été inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2020, le MIH est plus que jamais impliqué dans son rôle de gardien d'un métier traditionnel. Dans ce contexte, afin de documenter certaines pratiques, la ville de La Chaux-de-Fonds et le canton de Neuchâtel ont produit des vidéos qui ont été réalisées en collaboration avec des horloger/ère-s et des mécanicien-ne-s d'art. Ces vidéos, tout comme les 120 photographies de l'exposition *Transmissions : l'immatériel photographié*, enregistrent le patrimoine culturel immatériel de l'horlogerie, le rendent accessible et le valorisent.



La collection comme source d'inspiration

Museum.BL, Liestal

En 2015, le canton de Bâle-Campagne a reçu la vaste collection de documents de l'entreprise textile Hanro de Liestal : une documentation importante du point de vue culturel et historique, qui constitue encore aujourd'hui un facteur d'identité pour la région. Elle comprend environ 20'000 échantillons textiles : sous-vêtements et vêtements de nuit élégants, vêtements d'extérieur et maillots de bain remontant à l'ensemble de la période de production (1884-1991). Elle inclut aussi les archives contenant les documents commerciaux, les albums d'échantillons et les livres sur les collections, les affiches publicitaires, les photographies de mode et les documents relatifs aux processus de conception et de production. Cette collection est gérée par Museum.BL sur le site reconverti de Hanro. Les textiles inventoriés et les archives classées y sont accessibles au public, aux professionnel-le-s et aux scientifiques à des fins de recherches et d'études. Les apprenti-e-s stylistes, les designers textiles et les étudiant-e-s de différentes disciplines ont ainsi la possibilité d'apprendre d'après l'original. Les techniques historiques et les connaissances sur les matériaux et sur les coupes des modèles d'autrefois sont intégrées dans les créations futures : le patrimoine culturel immatériel de l'industrie textile passe ainsi sans rupture d'hier à aujourd'hui, et à demain.





Le musée en réseau avec les associations professionnelles

Schweizer Holzbildhauerei Museum, Brienz

Avec le développement du tourisme et la production de souvenirs qui en a découlé, Brienz devient dès 1816 un centre de la sculpture sur bois – une forme d’artisanat qui assurait un revenu précieux à de nombreuses familles de cette région montagneuse. Depuis son inauguration en 2009, le Musée suisse de la sculpture sur bois collabore étroitement et à grande échelle avec les organismes responsables de ce patrimoine culturel immatériel dans le domaine de la médiation, de la formation et du perfectionnement, de la promotion et de la garantie de qualité. Il s’agit de l’école de sculpture sur bois de Brienz qui est depuis 1884 un lieu de formation où l’on peut observer de près le travail des sculpteur/trice-s ; l’Association suisse des sculpteur/trice-s sur bois, qui représente les intérêts de cette branche ; le Symposium de sculpture sur bois, qui réunit chaque année des artistes du monde entier sur les quais de Brienz ; enfin, la Fondation pour la sculpture sur bois de Brienz, qui œuvre en faveur de la conservation et du développement de l’artisanat d’art des sculpteur/trice-s sur bois. Ces institutions ont créé à Brienz un réseau vivant et performant qui préserve un patrimoine culturel immatériel riche de traditions et le fait entrer dans la modernité.



Production et enseignement par d’ancien-ne-s employé-e-s et bénévoles

Museum Neuthal, Bäretswil

Ce musée implanté sur le vaste site de l’ancienne filature d’Adolf Guyer-Zeller – une usine textile mécanique du XIX^e siècle – s’est donné comme objectif de préserver le savoir-faire industriel en matière de filature, de tissage, de broderie et d’énergie hydraulique, et de le projeter vers l’avenir. Parmi les quelque 80 bénévoles collaborant avec le musée, beaucoup ont travaillé autrefois dans l’industrie textile. En 2018, ces personnes ont fondé une association pour mettre en commun leurs connaissances techniques anciennes et leur expérience de production. En tant qu’« ancien-ne-s » employé-e-s maintenant à la retraite, ils/elles font fonctionner la collection unique de métiers à tisser et transmettent leurs connaissances aux nouvelles générations. Le complexe industriel n’est donc pas seulement un lieu de production textile : il se veut aussi un lieu de production de connaissances et d’activités sociales. Un musée considéré comme un « bon endroit » où il n’y a pas de séparation entre les visiteur/euse-s et les collaborateur/trice-s, riche en histoires et où le patrimoine culturel immatériel est à l’origine de nouvelles rencontres.



Bibliographie

- Association des musées suisses et ICOM Suisse (éd.) : *L'objet de l'immatérialité*, *Revue suisse des musées*, no 5, Baden 2010.
- Gonseth, Marc-Olivier/Knodel, Bernhard/Laville, Yann/Mayor, Grégoire/Schinz, Olivier (sous la direction de) : *Secrets, opacités du patrimoine culturel immatériel*, Musée d'ethnographie Neuchâtel (éd.), Neuchâtel 2016.
- Gonseth, Marc-Olivier/Knodel, Bernhard/Laville, Yann/Mayor, Grégoire (sous la direction de) : *Hors-champs, éclats du patrimoine culturel immatériel*, Musée d'ethnographie Neuchâtel (éd.), Neuchâtel 2013.
- Gonseth, Marc-Olivier/Knodel, Bernhard/Laville, Yann/Mayor, Grégoire (sous la direction de) : *Bruits, échos du patrimoine culturel immatériel*, Musée d'ethnographie Neuchâtel (éd.), Neuchâtel 2011.
- Koslowski, Stefan : « Immaterielles Kulturerbe und Teilhabe », in *Kulturerbe als kulturelle Praxis – Kulturerbe in der Beratungspraxis (Bayrische Schriften zur Volkskunde, vol. 12)*, Institut für Volkskunde (éd.), Munich 2022, p. 233-244.
- Nikolic Đeric, Tamara, en collaboration avec Jorijn Neyrinck, Eveline Seghers et Evdokia Tsakiridis : *Museums and Intangible Cultural Heritage, Towards a Third Space in the Heritage Sector, A Companion to Discover Transformative Heritage Practices for the 21st Century*, Bruges 2020.
- Nikolic Đeric, Tamara, en collaboration avec Jorijn Neyrinck, Eveline Seghers et Evdokia Tsakiridis : *Les musées et le patrimoine culturel immatériel, vers un tiers lieu dans le secteur du patrimoine, un guide pour découvrir les pratiques évolutives du patrimoine au XXI^e siècle*, version abrégée en français, publication en ligne 2020.
- Office fédéral de la culture/Association des musées suisses/Musée de la communication/Musée alpin suisse (éd.) : *Lebendige Traditionen ausstellen*, Baden 2015.
- Rieder, Katrin : « Was die Gemeinschaft zusammenhält. Teilhabe als Merkmal des immateriellen Kulturerbes », in *Kulturelle Teilhabe, ein Handbuch*, Nationaler Kulturdialog (éd.), Zurich 2019, p. 143-154.
- Tauschek, Markus : *Kulturerbe, Eine Einführung*, Berlin 2013.

Liens web

- Liste des traditions vivantes en Suisse :
www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/immaterielles-kulturerbe-unesco-lebendige-traditionen/liste-des-traditions-vivantes-en-suisse.html;
www.lebendige-traditionen.ch/tradition/fr/home.html
- Informations sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et sa mise en œuvre en Suisse :
www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/immaterielles-kulturerbe-unesco-lebendige-traditionen.html
- Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en Suisse :
www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/immaterielles-kulturerbe-unesco-lebendige-traditionen/immaterielles-kulturerbe-unesco-in-der-schweiz/liste-representative-du-patrimoine-culturel-immateriel.html
- Des traditions vivantes dans la société urbanisée :
www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/immaterielles-kulturerbe-unesco-lebendige-traditionen/begleitprojekte/traditions-vivantes-dans-la-societe-urbanisee.html
- Site web du projet et boîte à outils pour la sauvegarde du projet « Patrimoine culturel immatériel et musées », 2017-2020 :
www.ichandmuseums.eu/en





Association des musées suisses

Konradstrasse 14, 8005 Zurich

Tél. +41 (0)44 244 06 50

info@museums.ch

www.museums.ch

